

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et qu'il jouit de la très haute estime du corps forestier suisse. Il s'en va, laissant à son successeur des forêts en parfait état et riches en beaux bois, avec la réputation d'un sylviculteur qui a grandement honoré la corporation forestière suisse. Puisse cet homme obligeant et aimable, qu'on avait tant de plaisir à accompagner dans ses opu- lentes futaies, jouir longtemps d'un bel automne de sa vie faite toute de labeur désintéressé.

Les autorités de Zofingue ont nommé, le 25 juillet, entre 25 can- didats, le successeur de M. Schwarz. Elles ont choisi M. G. Sieben- mann, d'Aarau, inspecteur forestier d'arrondissement à Soleure depuis 1915.

Valais. Dans la notice, publiée à la chronique du dernier cahier du Journal, sur le rapport de gestion 1930 de ce canton, il s'est glissé une inexactitude à laquelle M. l'inspecteur forestier cantonal *Evéquoz* a eu l'amabilité de nous rendre attentif.

Au haut de la page 217, le chiffre de 20.493 est celui du nombre des ayants-droit qui ont bénéficié de coupes de répartition, et non pas celui du nombre des mètres cubes exploités.

Complétons, enfin, une indication qui vient à la suite de la pré- cédente (p. 217). Les 58.341 m³ exploités en 1930 comprennent, non seulement le volume du bois attribué au service public, mais aussi celui des bois délivrés aux ayants-droit. C'est l'ensemble des coupes dites « de répartition ».

BIBLIOGRAPHIE.

A. Schaeffer, A. Gazin et A. d'Alverny. Sapinières. Ouvrage publié par la Société des amis et anciens élèves de l'Ecole nationale des eaux et forêts. Edité par les Presses universitaires de France. 1931.

Cet ouvrage a deux sous-titres : *Jardinage par contenance* et *Méthode du Contrôle par les courbes*. Les auteurs lient ainsi étroitement un traite- ment à une méthode d'aménagement, le jardinage des sapinières à la Méthode du Contrôle, les « sapinières » étant aussi les mélanges du sapin avec l'épicéa, le hêtre, et autres essences accessoires; et pour qu'on ne se méprenne point ils déclarent d'emblée (p. 1) « qu'on ne peut pas com- prendre cette méthode d'aménagement sans avoir en vue ce régime de culture et on l'appliquerait alors à faux ».

Nous faisons ici une capitale réserve : si, tout en constatant la con- nexions étroite qui lie, dans la réalisation, l'aménagement et le traitement on considère l'aménagement non plus comme un *règlement* mais comme une *méthode* d'investigation accompagnant le traitement et combiné avec lui (ce qui est la Méthode du Contrôle), on est en droit de se demander si cette investigation, cette enquête, ne serait pas, au contraire, le moyen de déceler les erreurs de certains aménagements et des traitements im- posés par eux ? Les auteurs (voir leur préface) ont voulu distinguer aussi

nettement que possible ce qui est aménagement de ce qui est culture et reconnaissent que dans ce domaine aussi la séparation des pouvoirs a son intérêt. Pourquoi, dans la suite, abandonnent-ils ce point de vue si juste et ne voient-ils plus le Contrôle que par la lunette du jardinage ?

Il ne nous paraît pas que, en se plaçant dans cette attitude exclusive, les auteurs soient restés entièrement fidèles à la règle fondamentale de la Méthode du Contrôle : la recherche du plus grand effet utile par le traitement rendu objectif, parce que organisé en expérimentation. La Méthode du Contrôle est le contrôle permanent des effets du traitement, dans le but de l'amélioration de celui-ci par les directives tirées de ses effets. C'est ce que disent les auteurs eux-mêmes (p. 61) : « La Méthode du Contrôle veut chercher son idéal par l'expérience dans la critique du peuplement lui-même. » Qu'il nous soit permis de préciser en disant : *critique permanente ou enquête*. Pourquoi cet idéal ne serait-il pas celui de la sylviculture en général ? Ou bien, est-ce qu'il y aurait une sylviculture qui redouterait de se soumettre à l'enquête, à la critique de ses propres résultats ?

C'était aussi l'opinion de Gurnaud, lorsqu'il mit sur pied la Méthode du Contrôle, que, tout en étant intimement liés, l'aménagement et le traitement constituent cependant des domaines distincts. Cette opinion est nettement exprimée, page VII de son Cahier d'aménagement de la forêt des Eperons exposé à Paris en 1878, en ces termes : « ... le mesurage des futaies ... fournit tous les renseignements nécessaires pour l'application de la méthode, quels que soient le traitement de la forêt et l'essence dont elle est peuplée. »

Ce cantonnement de la Méthode du Contrôle à la seule futaie jardinée est bien un peu artificiel; les auteurs eux-mêmes disent excellemment (p. 20 et 21) : « ainsi faut-il traiter, chacune selon son état et sans rien sacrifier à des préférences théoriques, les placettes de futaie plus ou moins régulière qui forment souvent une partie notable des futaies dites jardinées », sans toutefois cesser de les tenir soumises aux investigations selon le Contrôle, n'est-ce pas ? C'est donc admettre la possibilité et l'opportunité de soumettre à cette méthode d'autres peuplements que des peuplements jardinés. Pour nous, est forêt aménagée et traitée selon la Méthode du Contrôle toute forêt où, par le traitement organisé en expérimentation locale, on est à l'affût de la conquête de l'effet utile maximum, donc constant.

Mais suivons les auteurs sur le terrain exclusif du jardinage, le mode de traitement basé sur la coexistence des grosses tiges sur le même emplacement et excluant la coupe définitive.

Ils exposent clairement et, n'hésitons pas à le dire, d'une façon séduisante, leur méthode par les courbes des nombres de tiges. N'avons-nous pas nous-même subi en quelque mesure cette séduction dans les « simplifications » de notre « Jardinage cultural » de 1901, tout en ne reconnaissant à ces constructions (sur la base des volumes) que la commodité d'une démonstration oculaire ? Cependant nous persistons à croire que

leur méthode des courbes des nombres ne conduira pas beaucoup plus loin : elles ne peuvent pas donner la mesure de l'activité biologique de la forêt, elles ne peuvent rendre manifeste l'effet utile du traitement, but poursuivi par la Méthode du Contrôle. Il faut bien avoir recours aux volumes et au calcul d'accroissement selon Gurnaud quand on veut connaître la production, décider de l'emploi qu'on veut faire du produit de cette activité, et former les propositions d'exploitation. Les auteurs de « Sapinières » le font aussi. Nous voyons de sérieux inconvénients à cette sorte de dualisme : d'une part, un guide cultural cherché dans la comparaison des courbes idéale et réelle des nombres de tiges (comparaison qui ne renseigne qu'indirectement sur l'activité végétative) et, d'autre part, une analyse et un contrôle reposant sur la notion de volume (qui donne cette mesure directement, quoique approximativement).

La courbe idéale des nombres est construite selon la loi de décroissance des nombres de *de Liocourt*. Cette loi, si loi il y a, de Liocourt la formula sur la statistique de « nombreuses sapinières bien traitées » en 1898. Elle exprime des états révolus et ne saurait, à notre avis, définir des états à rechercher d'autant moins que les idées et les pratiques relativement aux éclaircies ont notablement évolué depuis un demi-siècle et qu'on ne saurait assimiler ces deux choses : l'éclaircie dans la futaie simple et le dégagement dans la futaie composée. Eclaircie et dégagement (ou éclaircie jardinatoire), autrement dit : éclaircie temporaire et éclaircie perpétuelle ont, chacune, des effets différents sur l'ambiance du peuplement et sur l'activité végétative selon leur fréquence, leur rythme, leur intensité et selon le choix du sylviculteur. L'une vise le peuplement, l'autre vise l'arbre dans le peuplement. L'allure du recrutement, ou passage à la futaie, et des promotions d'une catégorie de grosseur à la suivante, c'est-à-dire le « temps de passage » en est grandement influencé dans la futaie composée; le « temps de passage » peut être stimulé comme il peut être ralenti. La « loi » de Liocourt est la loi des grands nombres; cette loi ne nous semble pas devoir jouer lorsqu'il s'agit d'une culture intensive telle que le jardinage cultural qui vise, dans ses interventions, non pas les arbres du commun dont cette loi est déduite mais les arbres de l'élite, qui se sont ou qu'on a dégagés de la masse, qui sont au delà de la zone des grands nombres. L'affaire n'est pas d'avoir, dans chaque catégorie, un nombre préfixé d'arbres : c'est d'y voir le nombre utile d'arbres actifs et bien sélectionnés !

Y a-t-il un équilibre stable pour le peuplement jardiné en état de production pleine et constante ? L'effet utile et maximum cherché n'est-il pas destiné à prendre des formes diverses en relation avec les besoins changeants de la consommation, avec le développement des moyens de vidange, avec le perfectionnement des procédés d'exploitation, avec l'intensification de la gestion ? A des contingences diverses, matériels divers ? Il nous paraît qu'il y a lieu de se tenir encore en garde contre le danger de substituer la mécanique des formules à la recherche libre mais contrôlée.

Nous avons cru devoir exposer avec quelque détail pourquoi nous ne

pouvons nous ranger au système préconisé par les auteurs et pourquoi nous estimons qu'ils restreignent trop le champ d'application de la Méthode du Contrôle. Reconnaissions toutefois qu'ils n'entendent pas que leurs directives soient prises dans un sens trop absolu. Relevons, parmi les déclarations, qui satisferaient Gurnaud lui-même et que veuillent méditer ceux qui prendront ce livre pour guide, afin qu'ils ne cèdent pas à la sollicitation du schème, celles-ci : « L'idéal local est provisoire, l'aménagiste est guidé... par les expériences successives résultant de l'application du Contrôle à la forêt elle-même. La courbe d'équilibre s'améliorera à mesure des résultats obtenus... C'est dans ce sens qu'il faut chercher l'idéal et l'attendre comme un résultat de la culture, non le poursuivre comme un but immédiat (p. 76). Le rôle du directeur du martelage est surtout de voir le peuplement dans son ensemble et de décider l'opération qui dirigera le mieux son évolution. »

Combien on regrette que le plus jeune des auteurs ait disparu pré-maturément ! L'ouvrage auquel il a collaboré et qu'il n'a pas eu le bonheur de voir en librairie, cet ouvrage, petit par le nombre de pages, est gros de pensées originales et bien dites; on y sent à chaque ligne le forestier de tempérament, celui qui connaît et pratique les raccourcis qui, parfois, peuvent dérouter un peu celui qui cherche à suivre; mais le profit qu'on en a est bien supérieur à l'effort.

H. By.

Al. Ugrenovic et B. Solaja. Recherches sur le poids spécifique du bois et sur la quantité de la résine brute de Pinus nigra Arn. et de P. silvestris L. — Tirage à part des « Annales de la Station de recherches forestières de la Jugoslavie N° 3 ». Une plaquette de 62 pages avec 21 graphiques. Zagreb, 1931.

Cette étude des deux membres de la Station de recherches forestières jugoslave contient un résumé en langue française, duquel nous extrayons ces quelques conclusions :

Le poids spécifique du bois de pin d'une même tige varie entre des limites très larges; ainsi, pour le pin noir, dans le sens transversal, de 11 à 63 %, et pour le pin sylvestre de 28 à 98 %.

Les différences de poids spécifique entre l'aubier et le bois de cœur sont plus régulières pour le pin sylvestre que pour le pin noir. Ce poids spécifique du bois de pin est fonction de l'épaisseur du bois d'automne et, en partie, de la résine brute.

Les auteurs ont déterminé la quantité totale contenue, en moyenne, dans un mètre cube du bois de pin desséché à Kiln. Elle a été déterminée comme suit :

Pour le pin noir	31,7 kg
Pour le pin sylvestre	26,1 kg

Citons encore cette dernière conclusion (N° 12) : La répartition du poids spécifique dans le fût est importante pour la stabilité de ce dernier. Par suite de l'augmentation de ce poids dans la partie inférieure du fût, le centre de gravité s'abaisse; il s'en suit que la stabilité du fût est augmentée.

H. B.